

**DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES
VILLE DE CERET**

Date de convocation :
10/05/2023

Nombre de conseillers
municipaux

En exercice : 29
Présents : 19
Procurations : 07
Votants : 26

OBJET :

FINANCES

Budget Primitif 2023

**Budget annexe du
Musée d'Art Moderne**

==--==

En l'an deux mille vingt-trois et le dix-sept mai, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, en mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Michel COSTE, Maire.

Présents :

M. COSTE Michel, Maire, Mme BARANOFF Brigitte, M. ANGULO José, Mme JUSTAFRE Stéphanie M. DUNYACH Denis, Mme LACOMBE Maria, Mme MENAHEM Sophie, M. VILA-PASOLA Marti, Adjoint ; Mme BENARD Gisèle, Mme DUNYACH Monique, Mme BRISSAUD Mina, M. COSTE Jean-François, Mme BOISDRON Gisèle, M. BERTHELOT Stéphane, M. PLANAS Pierre, Mme BOISORIEUX Michèle, Mme TORRENT Michèle, Mme QUER Martine, M. PARAYRE Jean, Conseillers Municipaux.

Absent(s) ayant donné procuration :

M. BELTRAN José, adjoint à M. DUNAYCH Denis, Adjoint,
M. BORREILL Philippe, conseiller municipal à M. COSTE Michel, Maire,
M. INGHAM John, conseiller municipal à Mme MENAHEM Sophie, Adjointe,
Mme CAPEILLE Sandrine, conseillère municipale, à M. ANGULO José, Adjoint,
Mme BOURDIN Géraldine, conseillère municipale à Mme BARANOFF Brigitte, adjointe,
M. PREHAM Anthony, conseiller municipal à M. BERTHELOT Stéphane
M. PUIGMAL Patrick, conseiller municipal à Mme QUER Martine, conseillère municipale

Absent(s) : M. REDONDO Simon, Mme OHN Christiane, M. PLANES Jean-Jacques, conseiller municipaux.

Secrétaire de séance : M. Stéphane BERTHELOT, conseiller municipal.

Lors de sa séance en date du 12 avril 2023, le Conseil Municipal a approuvé l'affectation de résultat du budget annexe MUSEE D'ART MODERNE.

Or, il s'avère qu'une anomalie de 46 centimes a été constatée dans le report du résultat 2021, d'où, la nécessité de rectifier les écritures comptables, et donc le vote du budget.

Après avoir entendu Madame Stéphanie JUSTAFRE, Adjointe déléguée aux finances, exposer le projet de budget primitif 2023 – Budget annexe du Musée d'Art Moderne,

LE CONSEIL MUNICIPAL

**Entendu le rapport et après en avoir délibéré,
DECIDE**

à l'unanimité de ses membres présents ou représentés

- DE VOTER comme suit le budget primitif 2023 - **Budget annexe du Musée d'Art Moderne**, équilibré en dépenses et en recettes :

Fonctionnement..... 64 935.60 €
Investissement..... 4 247 029.93 €

Ainsi fait et délibéré à CERET, les jour, mois et an susdits.
Pour expédition conforme.

**Le Maire de CERET
Michel COSTE**



**Le secrétaire de séance,
Stéphane BERTHELOT**

Envoyé en préfecture le 30/05/2023

Reçu en préfecture le 30/05/2023

Publié le



ID : 066-216600494-20230517-DCM862023-DE